

L'été en Alsace

Foire aux vins de Colmar

Musique

Spectacles

Cinéma

BITSCHWILLER-LÈS-THANN

[Vidéo] Alexandre Barazi : « Je veux sauver ma maison »

Alexandre Barazi habitait à Bitschwiller-lès-Thann dans une maison répertoriée à l'inventaire général du patrimoine architectural et culturel alsacien. À la suite de gros dégâts des eaux survenus en 2008 lors de travaux, l'homme a été contraint de plier bagage. Depuis, il vit un véritable calvaire.

Alice HERRY - 22 sept. 2020 à 05:06 | mis à jour le 22 sept. 2020 à 14:10 - Temps de lecture : 5 min



01 / 05

Alexandre Barazi se bat depuis plus de dix ans pour sauver sa maison. Photo L'Alsace / Alice HERRY

« Je suis dans une interminable attente qui m'affecte terriblement », s'exclame Alexandre Barazi. Plusieurs éboulements spontanés sont survenus dans sa maison fragilisant son plafond. Pourquoi ? Voici son histoire. Ce médecin, établi en cabinet libéral de 2005 à 2009, réalise un projet de vie en faisant l'acquisition en octobre 2004 d'une vaste propriété d'industriels du textile de la vallée, appartenant autrefois à la famille Scheurer (lire par ailleurs). « Cette maison était destinée à être à la fois ma résidence principale ainsi que mon lieu de travail comme médecin libéral à temps partiel, complément de mon emploi comme médecin hospitalier à Thann. Aujourd'hui, j'attends encore, dans un contexte de perte totale de jouissance et de dégradations progressives, qu'on me vienne en aide. »

Selon lui, suite à un dégât des eaux survenu en 2008 durant des travaux de réfection de toiture et occasionné par un défaut de bâchage et plusieurs malfaçons par une entreprise de couverture (ayant déposé le bilan depuis), sa résidence a subi un important préjudice. « Des eaux pluviales ont infiltré ma maison, ça a engendré une véritable catastrophe. »

Publicité

D'expertise en expertise

Articles les plus lus

Culture - Loisirs

- 1 Alsace.** Des fortifications oubliées resurgissent sous les forêts alsaciennes
- 2 Burnhaupt-le-Bas.** Les tags de l'artiste Pierre Fraenkel ne font pas l'unanimité
- 3 Sundgau.** 17 000 personnes au 35 km : au premier SlowUp, une participation au-delà de ...

« Assuré depuis 2006 avec une formule garantissant la réparation du bien à neuf sans considération de la vétusté, j'ai immédiatement déclaré le sinistre à mon assurance. » L'inondation et l'infiltration ont été constatées par un huissier de justice. « Une action d'assèchement d'envergure et de traitement immédiat préventif de l'ensemble de la structure aurait dû être mise en œuvre. Ma demande, appuyée par un expert, a été freinée par une expertise diligentée par mon assureur, afin d'évaluer d'abord les dégâts », raconte-t-il. Contactée par nos soins, son assurance met l'accent sur la mэрule, le champignon des charpentes. « M. Barazi a fait faire des travaux de toiture. La société réalisant les travaux a oublié de bâcher le toit et notre client a subi un dégât des eaux. Des expertises ont été réalisées en présence de la partie adverse qui conclut à une présence de mэрules antérieure au sinistre. La présence de mэрules étant exclue de son contrat, notre client a pris un avocat. Le dossier est en cours d'expertise judiciaire », développe l'assureur.

Une structure en bois malade

L'expertise a duré dix-huit mois, une durée « surréaliste » pour la victime. Dix-huit mois durant lesquels la mэрule a poursuivi son œuvre à tous les endroits où les bois avaient pourri. « Ces endroits étaient soumis aux infiltrations causées par la désastreuse prestation de l'entreprise de couverture. » Les différents constats d'infiltrations ont été immédiatement suivis d'interventions pour bâchage s'avérant souvent insuffisantes, peu efficaces et payées à ses frais. « Une réfection partielle a aussi été menée par une nouvelle entreprise de couverture, qui, devant la découverte de malfaçons mises en place par la première entreprise, a abandonné le chantier et a aussi été à l'origine d'un début d'incendie accidentel, début 2011, ayant nécessité l'arrosage intensif par les sapeurs-pompiers d'une toiture non encore étanche » ([Lire L'Alsace du 4 janvier 2011](#)).

Un état de dégradation évolutif

Une dernière entreprise est intervenue pour une reprise quasi totale de l'ouvrage. « Une énième expertise est en cours à la demande de mon ancien assureur, contre lequel je suis en procès depuis 2010. » Alexandre Barazi a fait l'acquisition de cette maison en 2004 et l'a habitée jusqu'en 2008. Cet achat représente, au regard de ses moyens, un projet de vie dans lequel il envisageait de s'épanouir. « J'ai fait le choix à l'époque de sauvegarder cette bâtisse remarquable qui a accueilli en son sein de nombreux hauts personnages de la IIIe République dont Léon Gambetta et son ami Auguste Scheurer-Kestner », explique le médecin avec émotion. Sa maison se trouve dans un état de dégradation évolutif avancé et inquiétant, affectant toute la structure en bois.

Sortir de son pénible vécu

La crise sanitaire n'a pas arrangé son cas, freinant les démarches administratives et judiciaires en cours. Le gynécologue, installé à Mulhouse, attend que justice puisse être rendue. « J'ai toujours veillé à être assuré contre les événements imprévisibles et j'avais suivi les conseils de mon assureur et accepté la souscription de la formule intégrale au regard de mon attachement à la sauvegarde de mon bien. Je veux faire connaître ma souffrance. J'ai engagé toutes mes énergies dans un projet de vie et, depuis une dizaine d'années, je mène une lutte interminable. Je veux sauver ma maison. »

Le chiffre - 1 150 000 €

C'est le montant estimé, en 2018, par Johann Froeliger, architecte maître d'œuvre mulhousien du cabinet FFW, pour la réhabilitation de la maison. Ce chiffre prend en compte la dégradation évolutive de la maison. En effet, en 2011, Jean Sorbier, expert du tribunal de la compagnie des experts de justice près la Cour d'appel de Colmar, avait évalué le coût des travaux à 650 000 €. Ces derniers n'avaient pas été réalisés puisqu'à la même époque, l'assureur du gynécologue engageait aussi une demande d'expertise d'un expert en champignon afin de mesurer les conditions d'humidité et l'ampleur des dégâts. L'inertie semble totale dans ce dossier et la maison menace de s'écrouler.

Répertoriée au patrimoine alsacien

La propriété comporte une remarquable bâtisse de la première moitié du XIXe siècle, répertoriée à l' [inventaire général du patrimoine architectural et culturel d'Alsace](#). En 2009, la demeure reçoit le label de la Fondation du patrimoine, répondant à plusieurs critères : la visibilité du bien depuis la voie publique, son intérêt patrimonial et le fait qu'il soit habitable. Pour la commune de Bitschwiller-lès-Thann, elle présente aussi un intérêt historique. La maison a été construite vers 1840 par la famille Bouché qui possédait l'usine de filature en aval. La famille Scheurer (illustre lignée dans le domaine industriel et politique) a ensuite racheté la maison et a possédé plusieurs résidences dans la commune.

« Le sénateur et chimiste Auguste Scheurer-Kestner a vécu dans cette maison. À la suite du divorce d'Antoinette Scheurer, sa petite fille, et de Gustave Prévot, elle a gardé l'usufruit du domaine. Elle venait y passer l'été. La nue-propriété a terminé dans le groupe Schaefer-Dufour. Après son décès, à 103 ans, le groupe Schaefer-Dufour a vendu le domaine à Guerra immobilier, revendu ensuite à Alexandre Barazi. Je suis donc attentif à la bonne conservation de cet immeuble et sensible à la menace que fait peser ce champignon sur son aspect et sa structure. Il devient urgent d'engager les travaux de restauration et de préservation, et préalablement, que les procédures d'expertise se concluent dans les plus brefs délais », commente Jean-Marie Michel, maire sortant.

Culture - Loisirs

Patrimoine culturel



► Signaler une erreur dans cet article

[Newsletter.](#)

[tre](#)
[end](#)

[ace >>](#)

redi à

[s](#)
[adis,](#)
[vrez nos](#)
[ions,](#)
[Is et](#)
[dans](#)

L'ouverture de cette newsletter est analysée ainsi que les clics effectués dans cette dernière afin de mesurer et d'optimiser nos campagnes, ainsi que pour personnaliser vos sollicitations.

S'INSCRIRE

